



**Municipalité régionale de comté de Papineau
Comité administratif**



2025-06-25

**Province de Québec
Municipalité régionale de comté de Papineau**

À une séance du Comité administratif de la susdite Municipalité étant la séance extraordinaire du mois de juin tenue ce **mercredi 25^e jour du mois de juin 2025 à 10 h 00**, en l'édifice Henri-Bourassa, sis au 266 de la rue Viger, à Papineauville, Québec, à laquelle sont présents monsieur le conseiller Alain Gamache, maire de la Municipalité du Canton de Lochaber, madame la conseillère Nicole Laflamme, mairesse de la Municipalité de Montebello, et monsieur le conseiller Antonin Brunet, maire de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette.

Formant quorum et siégeant sous la présidence du Préfet, monsieur Paul-André David, maire de la Municipalité de Papineauville.

Le greffier-trésorier adjoint et directeur général adjoint, monsieur Rémy Laprise, est également présent.

L'ordre du jour est soumis à madame la conseillère et messieurs les conseillers.

ORDRE DU JOUR

- 1. Moment de réflexion**
- 2. Ouverture de la séance (décision)**
- 3. Adoption de l'ordre du jour (décision)**
- 4. Gestion administrative et humaine**
 - 4.1 Ressources financières**
 - 4.1.1 Lettre d'intention – Espaces locatifs – Autorisation de signature (décision)
- 5. Gestion stratégique**
 - 5.1 Organisation de la MRC**
 - 5.1.1 Services informatiques de la MRC – Octroi d'un contrat de gré à gré – État de situation et suivis (information)
- 6. Correspondance**
- 7. Diverses demandes d'appui**
- 8. Calendrier des rencontres**
- 9. Sujets divers**
- 10. Période de questions et propos des membres**
- 11. Levée de la séance (décision)**

1. MOMENT DE RÉFLEXION

Monsieur le Préfet invite les membres du Comité administratif à se recueillir dans le cadre d'un moment de réflexion.



2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

CA-2025-06-201

Il est proposé par M. le conseiller Alain Gamache
et résolu unanimement

QUE :

La séance soit et est déclarée ouverte.

Adoptée.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-2025-06-202

Il est proposé par Mme la conseillère Nicole Laflamme
et résolu unanimement

QUE :

L'ordre du jour soit adopté tel que modifié;

Adoptée.

4. GESTION ADMINISTRATIVE ET HUMAINE

4.1 Ressources financières

4.1.1 LETTRE D'INTENTION – ESPACES LOCATIFS – AUTORISATION DE SIGNATURE

CA-2025-06-203

ATTENDU que le numéro de dossier ESPL-01-03-26 a manifesté son intérêt à aménager dans les locaux du rez-de-chaussée de l'édifice Henri-Bourassa situé au 266, rue Viger à Papineauville par l'envoi d'une lettre d'intention;

ATTENDU les modalités proposées par le numéro de dossier ESPL-01-03-26 à l'égard des frais locatifs potentiels pour l'occupation des locaux ;

ATTENDU que la date d'aménagement dans les locaux de la MRC de Papineau est prévue pour le ou vers le 1^{er} janvier 2026;

ATTENDU les modalités proposées au projet de contrat de location présentées dans le cadre de la présente séance;

Il est proposé par M. le conseiller Antonin Brunet
et résolu unanimement

QUE :

Le Comité administratif autorise la directrice générale et greffière-trésorière, madame Roxanne Lauzon, à signer tous les documents requis, soit la lettre d'intention, de l'engagement de confidentialité et le formulaire d'autorisation de signature afin de manifester le consentement de la MRC de Papineau aux termes stipulés dans la lettre d'intention ;

QU' :



**Municipalité régionale de comté de Papineau
Comité administratif**

En l'absence de la greffière-trésorière et directrice générale, le directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint, monsieur Rémy Laprise, est autorisé à signer tous les documents requis au nom de la MRC de Papineau ;

ET QUE :

La greffière-trésorière et directrice générale et le greffier-trésorier adjoint et directeur général adjoint soient et sont mandatés pour assurer le suivi de la présente résolution.

Adoptée.

5. GESTION STRATÉGIQUE

5.1 Organisation de la MRC

5.1.1 SERVICES INFORMATIQUES DE LA MRC – OCTROI D'UN CONTRAT DE GRÉ À GRÉ – ÉTAT DE SITUATION ET SUIVIS

Monsieur Rémy Laprise, greffier-trésorier adjoint et directeur général adjoint, dresse un état de la situation concernant le dossier des services informatiques de la MRC auprès des membres du Comité administratif.

6. CORRESPONDANCE

Aucune information n'est transmise aux membres du Comité administratif dans le cadre de la présente séance.

7. DIVERSES DEMANDES D'APPUI

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour de la présente séance pour ce point.

8. CALENDRIER DES RENCONTRES

9. SUJETS DIVERS

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour de la présente séance pour ce point.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS ET PROPOS DES MEMBRES

Aucun sujet n'est discuté dans le cadre de la présente séance.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

CA-2025-06-204

Il est proposé par Mme la conseillère Nicole Laflamme
et résolu unanimement

QUE :

Cette séance est levée.

Adoptée.



Paul-André David
Préfet

Roxanne Lauzon
Greffière-trésorière et directrice générale

Je, Paul-André David, Préfet de la MRC de Papineau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Paul-André David, Préfet